Obtenir deux de suspension de remboursement de credit

Par ait briim
bonjour je voudrais savoir est ce que je pourrais demander au tribunal la suspension de mes remboursement de credit le temps de vendre un petit immeuble de trois appartement louer pour payer l'integralitee de mes credit a la consomation et un credit travaux, merci a tous
Par yapasdequoi
Bonjour, Avez-vous envisagé de déposer un dossier de surendettement ? C'est le meilleur moyen de réorganiser vos dettes et d'y faire face progressivmenet.
Par Isadore
Bonjour,

Et dans le cadre d'un plan de surendettement il est possible d'obtenir un moratoire sur les dettes pendant deux ans, largement le temps de vendre un bien immobilier si son prix n'est pas surévalué.

Il est aussi possible de saisir le juge des contentieux et de la protection pour demander un délai de grâce pouvant aller jusqu'à deux ans :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1783]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1783[/url]

Mais le dossier de surendettement, si vous êtes éligible, est mieux car il ajoute la possibilité de réaménager des dettes (par exemple en supprimant certains intérêts) et offre une plus grande protection (moins de frais bancaires).

Et surtout c'est une procédure gratuite, alors que saisir le juge peut nécessiter des frais (commissaire de justice, avocat...).